



NOTE CONCEPTUELLE

ATELIER SUR L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (EFTP) DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCI:

ÉVALUATION DES BESOINS ET DES CAPACITÉS

"LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL"

ANKARA, TURQUIE

09-11 mai 2016

Table de matière

1-	Contexte.....	2
1.1	Arrière-plan.....	2
1.2	Regard sur l'avenir.....	3
2-	L'objectif de l'atelier	6
3-	La méthodologie	6
4-	Lieu et heures.....	8
5-	Date de l'atelier	8
6-	La langue de l'atelier	8
7-	Documents.....	8
8-	Les participants de l'atelier.....	8
9-	Résultats et suivi.....	9
10-	Les partenaires de l'atelier.....	9

1- Contexte

1.1 Arrière-plan

Dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels des Pays Membres de l'Organisation de coopération islamique (OCI), le Centre de Recherches Statistiques Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC) a élaboré le Programme de Formation Professionnelle pour les Pays Membres (OCI-PFP / OIC-VET). Ce programme a été soumis au Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale de l'Organisation de Coopération Islamique (COMCEC) et en 2008 il été approuvé à la 24^{eme} session du Comité. Durant cette session il a été demandé aux Pays Membres d'intégrer le OCI-PFP dans leur programme national de formation principal et ainsi une plate-forme commune a été mise en place où tous les Pays Membres pourraient en bénéficier.

Le Programme de la Formation Professionnelle a été mise en œuvre officiellement en 2009 avec la participation des dirigeants des pays au Sommet Economique organisé par COMCEC.

Voici les objectifs principaux de OCI-PFP:

- Fournir l'échange des personnes impliquées dans le PFP dans tous les Pays Membres de l'OCI, afin d'augmenter les placements dans les entreprises.
- Accroître la qualité et augmenter la capacité d'innovation des systèmes de la Formation Professionnelle des Pays Membres et faciliter le transfert des pratiques innovatrices entre les pays;
- Améliorer la qualité et augmenter le volume de coopération des établissements de formation, des entreprises, des partenaires sociaux et d'autres organisations compétents dans tous les Pays Membres de l'OCI;
- Augmenter la transparence et la reconnaissance des qualifications et des compétences, y compris ceux acquis par l'étude formelle et sans cérémonie parmi les Pays Membres;
- Soutenir le développement des pratiques de la formation tout au long de la vie avec la technologie innovatrice de l'information et des communications basé sur le contenu, les services, les pédagogies.

Pour réaliser les objectives mentionnés ci-dessus, sous le programme de Formation Professionnel de l'OCI (OCI-PFP) trois programmes principaux ont été prévu:

- Programme d'échange international de l'OCI
- Programme d'innovation international de l'OCI
- Programme des réseaux de l'éducation de l'OCI

Dans le cadre de ces objectifs dans plusieurs différents domaines comme la statistique, l'employabilité et la gestion des risques de catastrophes des actions ont été menés et des programmes de développement de capacités ont été mise en œuvre. En tenant en compte les priorités des Pays Membres, le programme de formation professionnelle a adopté une perspective transnationale composée de trois différents types de projets.

Pour mener à bien les buts fixés mentionné en haut le Programme de la formation professionnelle a essayé de désigner des Points Focaux Nationaux dans chaque Pays Membres. Ces points focaux nationaux qui sont constitués majoritairement des institutions responsables de la formation professionnelle sont présents actuellement dans 36 Pays Membres.

En 2009, un Comité Consultatif et de Suivi, responsable des affaires réglementaires, du suivi de l'exécution et de la mise en place du programme a été constitué. Le Comité se réunit régulièrement une fois par année. Durant la réunion il procède à une évaluation de l'année précédente et il donne également l'occasion aux représentants des Pays Membres d'échanger leurs expériences et leurs opinions.

Pour atteindre les objectifs fixés SESRIC a travaillé sur la mise en œuvre du programme de formation professionnelle (OCI-PFP / OIC-VET) et a effectué des grands progrès. Durant les six dernières années des projets ont été réalisés avec succès et des coopérations ont été développées entre les Pays Membres dans le cadre des objectifs fixés.

A la lumière des expériences accumulées après six ans il sera bénéfique pour le futur et le succès du programme la formation professionnelle (OCI-PFP / OIC-VET) de revoir ses objectives actuelles et ainsi de déterminer de nouveaux objectifs.

1.2 Regard sur l'avenir

[Document de stratégie pour le développement de la formation professionnelle](#)

Le programme (OCI-PFP) actuel rassemble les Pays Membres au sein d'une plateforme commune et promeut la coopération mais par contre des normes contraignantes ne sont pas imposées.

Il est normal et apprécié que chaque pays ait des priorités différentes, mais en ce qui concerne d'agir ensemble sous le toit de l'OCI sur la mobilité des professionnels, la reconnaissance des qualifications nationales et la formation professionnelle, il est essentiel de déterminer une stratégie commune. Par ailleurs, en vue d'atteindre un objectif, une stratégie permettra une utilisation efficace de toutes les ressources disponibles (institutionnelles, sociales, humaines et financières).

En ce sens, en considérant le travail et les projets réalisés par SESRIC depuis 2009 comme un travail pilote, il faudrait préparer avec des recommandations fondées sur les expériences de tous les Pays Membres un document contraignant de stratégie pour le développement de la formation professionnelle. Pour que le document de stratégie soit efficace et acceptable il faut prendre en considération les besoins futurs des métiers et les ressources des métiers en cours d'exécution dans les milieux de travail. Dans ce contexte, en préparant le document de stratégie, il sera un élément attrayant de tenir en compte d'une part, les perspectives des autres organisations internationales telles que l'ONU, l'OCDE, etc. et d'autre part de considérer les objectifs des Pays Membres en envisageant la reconnaissance et l'accréditation des compétences et des expériences professionnelles acquises jusqu'à présent.

Le document de stratégie pour le développement de la formation professionnelle pour l'ensemble des Pays Membres de l'OCI doit contenir ces éléments suivants: déterminer l'état actuel des métiers présent, élaborer des normes communes des métiers et les adopter, évaluer les qualifications de la main-d'œuvre existante dans le cadre de ces normes des métiers, établir de normes communes dans l'enseignement et la formation professionnelle et les adopter, développer les capacités national et régional à travers des projets et réaliser des actions de sensibilisation pour exhorter la formation professionnelle.

➤ La création d'un répertoire des métiers

Il faudrait mettre en place un répertoire de métier qui indique actuellement dans quel pays quel est le type de métiers exercés et qui expose une structure démographique des personnes exerçant ces métiers. De cette manière, on aura une photo du capital humain et déterminé également le potentiel des Pays Membres de l'OCI. En outre, une préalable analyse de besoins sera effectué pour la réalisation des activités de projets et de formations.

➤ Le cadre de normes et de qualifications professionnelles

Comme cela est le cas dans L'Union européenne et les organisations internationales similaires, tous les Pays Membres de l'OCI doivent adopter un cadre de normes et de qualifications professionnelles. Ce cadre doit être préparé conformément aux développements dans le monde pour répondre aux besoins du marché du travail d'aujourd'hui et de demain, et il sera important et bénéfique qu'il puisse permettre la mobilité de la main d'œuvre et trouver du travail dans d'autres pays (en particulier parmi les grands employeurs comme l'UE, les États-Unis, etc.) .

Dans la préparation de ces normes et qualifications les besoins et les objectifs prioritaires des Pays Membres (ou les régions de développement prioritaires) doivent être pris en considération.

➤ La Préparation d'un guide de référence pour les projets de formations professionnelles

Comme cela été fait jusqu'à présent, il faut soutenir les projets élaborés dans la perspective d'atteindre les objectives stratégiques. Dans ce contexte, il sera profitable de préparer un guide de référence de projet qui soit claire et facilement compréhensible et de l'annoncer à tous les Pays Membres. Cela sera utile pour organiser des formations à la gestion de cycle de projet et de mener les projets d'une manière saine et efficace.

➤ Plan d'action 2016-2020 pour le développement de la formation professionnelle

Dans le cadre de la stratégie pour le développement de la formation professionnelle il faudrait élaborer un plan d'action ou réviser le plan d'action actuel et le mettre en œuvre. Dans le cadre du plan d'action il faudrait réaliser des projets nationaux et/ou régionaux et d'après les résultats obtenus de ces projets il faudrait réviser les objectifs et les politiques en matière de la formation professionnelle.

➤ L'élaboration des projets au niveau national et/ou régional

➤ La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Dans beaucoup de pays de nombreux métiers qui représentent une grande partie de la main d'œuvre et qui contribuent à l'économie et à la production, ne sont pas enseignés d'une manière formelle. Ainsi, l'apprentissage d'un grand nombre de métiers n'est pas fourni par un enseignement formel et les personnes apprennent leur métier directement dans les lieux de travail.

Les personnes apprennent leur métier directement dans le lieu de travail. En court terme, pour améliorer la qualité de la main d'œuvre actuelle et pour obtenir une reconnaissance nationale et internationale, il est important dans le cadre de certaines normes et en phase d'un processus de formation de valider les acquis de l'expérience obtenu préalablement.

- Augmenter la sensibilisation en vers la formation professionnelle.

Dans les normes internationales, la formation technique et professionnelle et la main-d'œuvre qualifiée sont les éléments les plus importants du développement durable. Bien que cette réalité soit soulignée au niveau politique par tous les Pays Membres, des mesures concrètes à favoriser et orienter les citoyens en particulier les jeunes vers la formation professionnelle restent insuffisants. À cet égard des campagnes de sensibilisation doivent être organisées que cela soit à travers le pays ou dans l'ensemble de l'OCI, les citoyens devraient être encouragés à la formation professionnelle.

2- L'objectif de l'atelier

L'objectif principal de l'atelier est d'évaluer les besoins actuels des systèmes de l'enseignement technique et professionnel des Pays Membres de l'Organisation de la Coopération Islamique et de recevoir des propositions dans le but de développer l'enseignement professionnel. Ainsi, cela permettra d'élaborer des projets pour fortifier les systèmes de l'enseignement professionnel des Pays Membres.

3- La méthodologie

L'atelier sera structuré en trois séances de sous-sessions. Les sous-sessions vont être constituées selon les langues officielles de l'Organisation de la Coopération Islamique :

Sous-Session I :	Pays utilisant la langue arabe
Sous-Session II :	Pays utilisant la langue française
Sous-Session III :	Pays utilisant la langue anglaise

Un expert dans le domaine de l'enseignement et la formation techniques et professionnels dans monde Islamique qui réalisera un discours dans la session d'ouverture va être invité en tant que "*keynote speaker*". En dehors des sessions d'ouverture et de clôture, les trois sous sessions se dérouleront autour de trois principaux thèmes. La méthode adoptée pour les trois sous-groupes sera

la même. Dans les sous-sessions, un président, un adjoint et un rapporteur parmi les participants seront choisis pour faciliter le travail du groupe.

Pour atteindre le but fixé par l'atelier et pour fournir un travail efficace, il sera demandé aux délégués de remplir un questionnaire d'évaluation sur la situation actuelle de leur système de l'enseignement et la formation techniques et professionnels dans leur pays et de l'envoyer dans les délais voulus avant la date de l'atelier.

Session: « *Les systèmes de formation professionnelles des Pays Membres de l'OCI* »

L'investissement dans les ressources humaines est d'une importance primordiale pour assurer la durabilité de notre économie et le développement social. En outre, avoir un travail est un besoin fondamental et un droit humain. Les connaissances et les compétences des personnes sont des facteurs importants d'une part pour faciliter l'insertion dans la vie professionnelle et d'autre part pour rester d'une manière permanente dans le marché du travail. En ce sens, les institutions de l'enseignement et la formation techniques et professionnels jouent un rôle important. Pour pouvoir fournir une main-d'œuvre qualifiée à la communauté et à l'économie, la qualité de ces institutions en dépend. L'atelier a le but de mettre en exergue l'efficacité et la qualité des systèmes de formation professionnelle des Pays Membres de l'OCI, et sa relation avec le marché du travail. Les participants auront l'occasion de connaître de près les pratiques de la Turquie effectuées dans le domaine de l'enseignement et la formation techniques et professionnels.

Travail de Groupe

Partie I: Débat en groupe

Dans la première partie, un débat en groupe va être mené sur les thèmes suivants:

1. Cadre national des qualifications, l'accréditation et la certification
2. Le nombre des normes des métiers et des programmes de formation modulaires
3. La formation professionnelle et le marché du travail

Pour chaque sous-session, un modérateur expert sur la question va diriger la séance et les débats. Chaque représentant de pays aura l'occasion de partager leurs opinions et de faire part de leurs propositions concernant le sujet.

Session plénière

Partie II- Résultats des travaux de groupe et propositions

Dans la session plénière un rapporteur de groupe va résumer la discussion débattue sur chaque thème et va présenter les propositions pour l'amélioration des systèmes de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels misent en avant dans son groupe.

4- Lieu et heures

L'atelier se tiendra à Ankara et durera deux jours et demi.

Il commencera à 9 heures le matin et finira à 18.00 heures les deux premiers jours, et le dernier jour se terminera à 12 heures.

5- Date de l'atelier

L'atelier se déroulera entre le 9 et 11 mai 2016.

6- La langue de l'atelier

L'atelier se déroulera en trois langues: Arabe, Anglais et Français. Une traduction simultanée dans les trois langues sera fournie.

7- Documents

Voici les documents qui seront distribués aux participants :

- Le concept note
- Le programme
- Le questionnaire d'évaluation de l'atelier

8- Les participants de l'atelier

Les hauts dirigeants responsables de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels dans les Ministères de l'Education des Pays Membres de l'Organisation de la Coopération Islamique seront invités à l'atelier. L'objectif est d'atteindre une participation totale des 57 Pays Membres de l'OIC. Les délégations seront constituées d'une personne. En dehors des représentants des pays, des responsables et experts de diverses organisations internationales et non gouvernementales seront également invités. Voici la liste des participants potentiels:

- Principaux conférenciers et experts
- Organisations internationales : OIT, PNUD, UNESCO, ITC

- Organismes de l'Organisation de la Coopération Islamique : Le Secrétariat General de l'OCI ISESCO, La Banque de développement Islamique (BID), ICYF-DC, L'Université Islamique d'Ouganda, L'Université Islamique au Niger, L'Université Islamique International de Malaisie.
- Les représentants des organisations non gouvernementales et des institutions publiques concernées : TOBB, MYK, İSMEK, İŞKUR, MEB Mesleki Teknik Eğitim, TİKA, Ulusal Ajans.

9- Résultats et suivi

L'atelier a prévu de mettre en lumière à la situation actuelle des systèmes de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels dans les Pays Membres. Cela va permettre d'une part d'entamer les travaux préparatoires nécessaires pour l'élaboration du document de stratégie de développement de la formation professionnelle et d'autre part d'élaborer des projets coopératifs nationaux selon les besoins des pays.

A la fin de l'atelier, l'idéal serait de pouvoir constituer des groupes de travail, de déterminer les tâches à accomplir et d'élaborer un plan de travail.

a. Résultats à court terme:

- Rédiger un rapport des résultats de l'atelier et le diffuser
- Préparer une feuille de route du document de stratégie pour le développement de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels.

b. Résultats à long terme:

- Préparer un document de stratégie pour développement de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels et un plan d'action
- Réaliser un projet d'échange dans le domaine de formation technique et professionnelle
- Elaborer d'autres projets dans le domaine l'enseignement et de la formation techniques et professionnels comme par exemple : Elaborer le répertoire des métiers et les professionnels des pays membres de l'OCI et projet de sensibilisation à la formation professionnelle, etc.

10- Les partenaires de l'atelier

L'atelier sera organisé en collaboration avec SESRIC, PNUD, IDB et GED.